

n°75

Le

# Buisseran magazine

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DU VILLAGE DE LA BUISSIÈRE Novembre 2022



# ETAT CIVIL

## Nous souhaitons la bienvenue à

Tiago Donatien FOURNIER  
né à LA TRONCHE (38) le 04/02/2022  
Axelle Carla BOUTARIC  
née à LA TRONCHE (38) le 20/03/2022  
Eléna Maryse Danielle GRANGE  
née à CHAMBÉRY (73) le 25/03/2022  
Emy BIVILLE née à LA TRONCHE (38) le 26/03/2022  
Louise Marie Guladys POLINE  
née à CHAMBÉRY (73) le 10/04/2022  
Iz'ia Charlie Esther BERTHELOT  
née à CHAMBÉRY (73) le 18/07/2022

## Ils se sont unis

Florimonde CHARTON et Martin GRAU le 10/02/2022  
Héloïse SAMBA et Clément Berthelot le 14/05/2022  
Laëttia BERTIN et Anthony BELLOC le 27/06/2022  
Roxane GILABERT et Pierre SABATINO le 02/07/2022  
Camille MOREIRA et Loïc AGEZ le 02/07/2022  
Gersende VUILLAMY et Patrice ABRIC le 09/07/2022  
Ophélie COSTAGLIOLA et Maxime DURIN  
le 30/07/2022  
Emilie SARRAN et Kittisack BOUASY LE 13/08/2022  
Nous adressons nos félicitations aux nouveaux mariés.

## Nous avons célébré 4 baptêmes civils

Le 25 juin 2022 : Toni ALÉO né le 14/06/2011 et Eléna ALÉO née le 06/06/2017  
Le 1<sup>er</sup> octobre 2022 : Alban GAUMER née le 06/12/2019 et Fantine GAUMER née le 11/12/2017

## Ils nous ont quitté

Pascaline Guylaine MEURIER née SIMONIN le 28/12/2021  
Jacques Michel Louis SUCCO le 01/02/2022  
Anne Marie SCHIPFER née SANTACROCE le 28/01/2022  
Gisèle FERRÉ née VIRARD le 05/10/2022  
Nous présentons nos condoléances aux familles et aux proches.

## SOMMAIRE

### MAIRIE

- 03 - Mot de la Maire
- 04 - Travaux
- 06 - Urbanisme
- 08 - Finance
- 09 - BUDGET
- 10 - VIE SOCIALE
- 11 - BIEN VIVRE ENSEMBLE
- 12 - ÉCONOMIE

### INTERCOMMUNALITÉ

- 17 - SIEEM
- 17 - SIBRECSA
- 17 - RENTRÉE SCOLAIRE 2022/2023

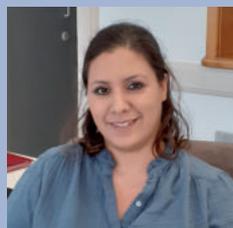
### ANIMATIONS ASSOCIATIONS

- 18 - ÇA S'EST PASSÉ A LA BUISSIÈRE
- 21 - NOS ASSOCIATIONS NOUS PARLENT DE LEURS ANIMATIONS
- 13 - LOISIRS ET SPORTS

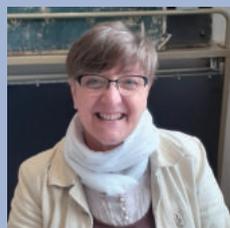
### INFORMATIONS

- 24 - HORAIRES MAIRIE, DECHETTERIES ET PISCINE

## CHANGEMENT AU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE



**Nina Manuel** vous accueille au secrétariat de la mairie. Venant du domaine social où elle exerçait le poste de chargée d'amélioration continue, elle a pris ses fonctions le 28 mars en remplacement de Muriel.



Depuis le 19 septembre, **Marie Françoise Turati** rejoint l'équipe administrative de la mairie.

Chargée des animations du village, elle apporte également une aide précieuse en matière d'urbanisme.

Elle était, sur son dernier poste, chargée de mission auprès des mairies pour le Centre de Gestion Départementale Isère.

## Le mot de la Maire

Ce Buisseran se sera fait attendre et certains d'entre vous trouveront qu'il a même tardé à venir !!!

C'est vrai qu'il est difficile de combiner le « faire » et le « dire »... nous avons ce printemps beaucoup misé sur les organisations d'événements et les élections qui se sont avérées chronophages... mais c'est toujours un grand plaisir de partager nos projets avec vous et de vous expliquer les raisons de nos choix et de nos engagements.

Ce Buisseran est aussi une présentation de nos entreprises Buisseranes ; comme nous l'avions fait avec les agriculteurs, nous avons souhaité vous présenter les entreprises installées sur la commune et leurs dirigeants ; bien sûr elles participent aux revenus de la commune par le biais des taxes mais pour la plupart elles sont surtout parties prenantes de la vie communale. Nous essayons de les associer aux travaux communaux et elles nous sont d'un grand recours quand il s'agit de nous aider et de nous apporter conseils ou services.

Merci à elles et à leurs dirigeants d'avoir accepté le jeu de l'interview et merci pour leur participation et leur aide dans la gestion des soucis quotidiens de la commune.

Nous espérons que les nouveaux habitants sauront ainsi où se tourner en cas de besoin et qu'ils découvriront les services offerts dans le village.

Le prochain Buisseran pourrait présenter les entreprises individuelles de la commune et nous demandons aux personnes concernées qui le souhaitent de nous contacter.

Cette année 2023 qui arrive sera importante puisque nous allons lancer une étude pour la réalisation de la nouvelle salle des fêtes et de l'école et pour la réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes et de l'ancienne Ecole: un programme ambitieux pour le développement du centre du bourg que nous devons programmer et budgéter avant de décider de son lancement.

Les résultats de l'analyse des besoins sociaux lancée au printemps, que nous attendons dans les prochaines semaines, seront capitaux dans la détermination de nos objectifs et de nos choix.

Il nous faudra aussi prendre en compte le nombre accru d'habitants dès que l'ensemble des constructions seront achevés.

Notre objectif est de préparer le village à se moderniser, d'anticiper sur l'adaptation de nos bâtiments, d'améliorer l'accès aux services pour la population... tout en



réhabilitant et en entretenant l'ensemble des structures qui sont vieillissantes sans augmenter pour autant les charges de fonctionnement.

Beaucoup de changements, une évolution et un développement de population qu'il nous faut maîtriser et des projets qui vont changer l'apparence de notre commune et apporter, nous l'espérons, plus de confort et d'économies d'énergie...

Mais notre objectif majeur est de conserver la ruralité de notre commune, de préserver notre « cadre verdoyant » et, tout en modernisant, ne pas oublier « l'esprit » de la Buisserie, la fierté d'être un village tranquille et respectueux.

Agnès Dupon

# TRAVAUX

Travaux 2022



## BILAN ÉNERGÉTIQUE DE NOS BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Issue des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, la loi Climat et Résilience ancre l'écologie dans notre société, dans nos services publics, dans l'éducation de nos enfants, dans notre urbanisme, dans nos déplacements, dans nos modes de consommation.

Le décret qui en découle vise l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments tertiaires (surfaces supérieures à 1000 m<sup>2</sup>) pour réduire les consommations mesurées en kWh/m<sup>2</sup>.

Notre commune entre dans ce cadre et devra donc atteindre les objectifs de réduction de -40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2060 avec obligation d'actions de réduction des consommations d'énergie et de déclaration des consommations annuelles.

Afin de préparer l'atteinte de ces objectifs et dans une dynamique d'économie, la municipalité de la Buisnière a demandé à TE38 de réaliser un diagnostic énergétique des bâtiments communaux.

(École et cantine, mairie, salle des fêtes, logements communaux et éclairage public)

**Cette étude qui s'est déroulée de décembre 2021 à avril 2022 a été conduite sur trois plans :**

- Analyse des factures d'énergie des bâtiments communaux ainsi que de l'éclairage public.
- Mesure de température extérieure des bâtiments par thermographie.
- Mesure intérieure des bâtiments sur une période de 3 semaines.

Cela nous a permis de constater une diminution de la consommation énergétique de 16 % entre 2019 et 2021, se traduisant par une économie de 35% des dépenses d'énergie et ce malgré une hausse tarifaire constante (+28% depuis 2016).

La démarche engagée et poursuivie de renouvellement des éclairages publics (Tranche 1 terminée et Tranche 2 en cours) se traduit par une réduction de la consommation de 44% de 2017 à 2021 générant ainsi 21% d'économie.

Un effort d'investissements a été conduit chaque année, sur l'ensemble des bâtiments de la commune depuis l'été 2020 avec l'installation de leds et de radiateurs récents en remplacement des anciens équipements énergivores.

Par ailleurs, nous avons mis en place des contrôles réguliers pour la gestion des chauffages et des éclairages dans la mairie et des salles communales mises à disposition afin de réduire les consommations de gaspillage et celles inutiles du week-end et des congés.

Nous comptons bien sûr sur les utilisateurs pour progresser encore tous ensemble afin de ne pas gaspiller l'énergie et d'utiliser correctement les programmations ...

Les préconisations qui découlent de ce diagnostic vont nous orienter sur les urgences à traiter puisque nous devons prévoir des améliorations techniques en matière d'isolation des bâtiments et de gestion des chauffages et éclairages, notamment pour la Cure et la Mairie dans un premier temps.

Nous devons mettre en œuvre des stratégies d'investissement pluriannuelles pour répondre aux exigences de la législation environnementale.


**TRAVAUX EN COURS DÉJÀ PROGRAMMÉS**


## LES ENTRÉES DE VILLAGE

### Deux chantiers restent à terminer :

- Le cheminement piétonnier route de la gare qui a pris du retard pour des raisons administratives.
- Et une entrée de village à sécuriser... celle du Boissieu.

Pour le Boissieu, nous avons dû retarder les travaux pour permettre l'installation du réseau d'assainissement ainsi que la réfection des conduites d'eau qui doivent être réalisées par la Communauté de Communes du Grésivaudan.

La première tranche des travaux d'assainissement a démarré cet automne sur la partie basse du village ; elle sera suivie par la seconde tranche en début d'année 2023 pour la partie « hameau ».

Nous en profiterons alors pour réaliser l'enfouissement des câbles électriques et télécom sur le Boissieu (travaux effectués par TE38 pour le compte de la mairie) puis nous pourrons procéder à la sécurisation et à l'embellissement de la sortie du hameau. Les travaux seront effectués pour le compte de la mairie, par l'entreprise Carron qui a obtenu le marché.

Beaucoup de travaux en perspective sur une période concentrée pour l'amélioration du hameau et éviter les réouvertures de tranchées successives.

## CHEMIN DE COGNIN

La réfection d'une partie du chemin de Cognin est prévue depuis 2011 ; nous avons lancé les travaux en septembre 2022, avant la date butoir de fin d'obtention des subventions. Le marché qui comporte principalement de la réfection de voirie a été remporté par Colas devant deux autres entreprises. Nous profitons de la rénovation de la route pour refaire et améliorer les entrées de champs en changeant les buses et donc le débit de l'eau (L'entreprise Derez, sous-traitant de Colas effectuera ces travaux).

## AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU VILLAGE

L'aménagement de la place a débuté cet été avec l'aménagement devant la mairie ; les commandes pour les aménagements du parc ont été lancées mais les délais de livraison sont importants dans le contexte actuel.

Pour rappel, nous allons installer des toilettes publiques, agrandir le parc des petits et ajouter des jeux, aménager le skate Park et le city stade, poser des tables de pique-nique et pérenniser les accès contrôlés pour la sécurité de tous dans le parc. Plusieurs panneaux seront installés portant des indications économiques et historiques.

## TE 38 / ÉCLAIRAGE PUBLIC

TE 38 et son sous-traitant Serpollet doivent terminer les détails résiduels de la tranche 1 et finaliser la tranche 2 cette année.

Restera à mettre à jour les anciens éclairages pour respecter nos choix d'extinction sur l'ensemble du réseau : de 23h à 5h extinction totale sauf aux intersections où les éclairages seront réduits à 50%.

## LA MAINTENANCE DES BÂTIMENTS ET DES VOIRIES CET AUTOMNE

VOIRIES : Nous avons signé un marché avec Colas pour l'entretien des voiries et avons exigé que la machine Blow patch soit la seule utilisée sur la commune.

Cette technique un peu plus coûteuse que le rebouchage traditionnel des routes est toutefois plus sûre car elle évite le dépôt de graviers.

MARQUAGES AU SOL : Proximark est intervenu cette année en septembre sur l'ensemble des marquages pour les rafraîchir et ajouter des priorités à droite sur les carrefours les plus accidentogènes ; des panneaux de priorité à droite seront aussi posés où cela sera possible. Sur les routes départementales, les marquages sont pris en charge par le Département.



## GROS TRAVAUX

L'année 2023 devrait voir se terminer la tranche 2 des travaux de l'église : installation du chauffage restant à poser, rénovation de la mezzanine, rénovation des huisseries, peinture restant à réaliser, rénovation de la sacristie.

Au Boissieu, comme expliqué précédemment, seront conduits les travaux d'enfouissement des réseaux secs et de l'entrée du village.

L'aménagement de la place du village sera également mené à son terme.

Les études concernant le déplacement de l'école et de la salle des fêtes seront lancées.

Afin d'améliorer l'aspect et de faciliter l'entretien du cimetière, des travaux d'enherbement seront conduits en deux fois pour faciliter la mise en œuvre et en permettre l'accès.

## PETITS TRAVAUX D'ENTRETIENS PRÉVUS EN 2023

Seront effectués les travaux suivants :

- Réfection du mur du cimetière
- Réparation du mur de la cure
- Peinture de la salle du Conseil
- Nettoyage de la façade de la mairie et peinture de l'entourage des fenêtres
- Rénovation des volets de la cure et de la mairie
- Réparation des grandes portes de la mairie
- Amélioration de l'isolation des fenêtres des bureaux des élus et de la maire
- Relamping des bâtiments communaux restants en vue d'économiser l'énergie : des devis sont en cours pour la salle des fêtes, les salles de la cure et la salle de réunion de la mairie.

En fonction du montant des devis, la programmation des travaux sera faite sur une ou deux années.

En effet, le bénéfice de la pose de Leds est immédiat et permet de tenir nos engagements d'économie d'énergie et de transition écologique.

Dans le contexte actuel d'économies et de réduction des consommations d'énergie de 10%, le conseil municipal a décidé de ne poser les illuminations de Noël que sur la place Abbé Perrin et la mairie.

## URBANISME

### INFORMATIONS SUR LE SUIVI DES TROIS LOTISSEMENTS EN COURS DE RÉALISATION

#### LA CLE DES CHAMPS SECTEUR « LA VILLE » 16 LOTS.

Les travaux de viabilisation sont aujourd'hui achevés. La quasi-totalité des permis de construire ont été déposés et sont en cours d'instruction.

Pour rappel, les préconisations concernant la circulation des véhicules d'un PTC supérieur à 12 tonnes avaient été définies à partir de dérogations temporaires pendant la durée des travaux de viabilisation.

Cette interdiction sera totalement rétablie lors de la phase de construction des maisons individuelles

Nous sommes dans l'attente des préconisations des études lancées par GRESI ÉTUDES concernant les travaux d'aménagement et de réfection des chemins Combe et Pré de Ronde afin de minimiser les nuisances qu'engendrera la densification de la circulation.

#### LES RUBATTES ET LE PARADIS SECTEUR « L'ÉGLISE »

Les Rubattes

Les travaux de construction des deux bâtiments collectifs de deux fois six logements, objet du permis de construire accordé le 07 février 2019, sont achevés. Les premiers appartements ont été livrés.

Le permis de construire concernant le troisième collectif de six logements a été accordé car conforme au permis d'aménager délivré en 2017.

Les travaux de construction ont débuté.

Une réflexion notamment au niveau des places de stationnement est toujours en cours concernant la



poursuite de ce programme en fonction des dispositions du permis d'aménager qui prévoit l'aménagement de 5 maisons supplémentaires dont 4 jumelées sur 2 lots distincts.

## LE PARADIS

Les travaux de viabilisation sont achevés.

8 permis de construire ont été instruits et autorisés. Les travaux pour 2 d'entre eux sont en phase d'achèvement.

La mise en chantier de 2 nouvelles habitations a débuté.

La construction de 4 maisons dont le constructeur est "Maison Familiale" est actuellement soit ralentie soit suspendue du fait de la mise en liquidation judiciaire le 28 juin 2022 du groupe Geoxia qui regroupe les sociétés "Maisons Phénix", "Phénix Evolution", "Maison Familiale" et "Maison Castor".

En l'absence de repreneur, les chantiers ne pourront reprendre qu'avec la nomination d'un nouvel entrepreneur en faisant appel au système de garantie.

## BÂTIMENT SITUÉ ANGLE RUE DU CHÂTEAU DAUPHIN ET CHEMIN DE SAINTE ANNE

Les travaux imposés au propriétaire par l'arrêté complémentaire (portant péril imminent, établi le 24 juin 2021) consistaient en un étayage très efficace de la charpente côté nord et des planchers, une purge intégrale des enduits en façade ainsi que la reconstruction, la sécurisation et la réhabilitation de la toiture.

Suite à leur réalisation, la libre circulation a pu être rétablie.

Une demande de levée du péril ordinaire a été formulée par le propriétaire auprès de la mairie.

Dans le cas où la commune ne donnerait pas une suite favorable à cette demande, le propriétaire nous informe qu'il saisira le tribunal de Grenoble

Les travaux de reconstruction et réhabilitation de la toiture de la façade principale n'étant plus entachés de péril imminent mais de péril ordinaire, ces travaux seront à réaliser dans un délai de 6 mois à compter du 21 avril 2022, date de la notification du péril ordinaire.

La procédure de recours contentieux déposée par le propriétaire le 30 septembre 2021 contre l'arrêté de caducité du permis de construire du 24 février 2012 est toujours en cours.

De ce fait, toute reprise des travaux implique pour le propriétaire de déposer une nouvelle demande d'autorisation d'urbanisme.

## AUTORISATIONS D'URBANISME – SAISINE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Depuis le 1er janvier 2022, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner.

Pour répondre à cette obligation, la commune de La Buisnière a mis en place une plateforme dédiée afin de saisir par voie électronique votre demande via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) :

<https://gnaul8.operis.fr/gresivaudan/gnau/#/>

**NB** : Le dépôt par courrier recommandé ou à l'accueil de la Mairie reste toujours d'actualité.

Les avantages de la démarche en ligne

- Un service en ligne accessible depuis chez vous. Il est désormais inutile de vous déplacer en mairie ou de poster votre dossier.
- Une aide en ligne pour vous aider à constituer votre dossier
- Une seule impression pour votre dossier et les pièces complémentaires
- Un suivi de votre dossier en temps réel.

### Comment déposer mon dossier ?

- 1 Créer votre compte utilisateur en vous enregistrant sur la plateforme.
- 2 Suivez les étapes indiquées sur la plateforme afin de créer votre dossier et valider le dépôt de votre demande.
- 3 Une fois votre demande transmise et finalisée, vous recevrez :
  - Un accusé d'enregistrement électronique automatique (AEE) au plus tard le jour ouvré suivant le dépôt de votre demande.
  - Sous 10 jours vous recevrez un accusé de réception électronique (ARE) qui vous précisera le numéro d'enregistrement de votre dossier.

**NB** : La rubrique aide à la définition du dossier vous permet de sélectionner l'imprimé CERFA en fonction de votre projet d'urbanisme

La plateforme ADAU (Assistance aux Demandes d'Autorisation d'urbanisme )

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221> vous apporte une aide à la constitution de votre dossier.

Toutefois les imprimés devront être exportés sur le GNAU.

# FINANCES



## LES RÉSULTATS 2021 ET LE BUDGET 2022

Comme en 2020, les résultats de clôture de l'année 2021 font ressortir un excédent tant en fonctionnement qu'en investissement :

Résultat de 715 881 € en fonctionnement et solde d'exécution de 97 584 € en investissement.

Le report de ces excédents dans le budget 2022 et l'attribution d'environ 110 000 € de subventions nous permettent de dégager une capacité d'investissement de l'ordre de 1 124 000 € sans avoir recours à l'emprunt.

Une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement et en particulier des charges générales et de personnel nous permet de dégager la somme de 789 433 €. Ce montant, viré dans le budget 2022 à la section investissements, sera affecté à la réalisation des travaux suivants.

## LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS :

Les montants indiqués sont des enveloppes maximales de dépenses qui seront minorées par les subventions qui ont été demandées et qui devraient représenter à minima 50% de ces dépenses :

1 Sécurisation des entrées du village. Tranche 4 : Le Boissieu	1 15 000 €
2 Aménagement du Centre Bourg	3 13 000 €
Mise aux normes - amélioration de l'éclairage public. Tranche 2	29 500 €
4 Mairie	22 000 €
5 Travaux de voirie	1 23 500 €
6 Salle des Fêtes - Ecole	408 000 €
7 Divers	1 13 000 €

(1) La tranche 4 de l'opération « Sécurisation des entrées de village » concerne Le Boissieu. Elle intègre la mise en assainissement collectif du Boissieu qui est gérée par la Communauté de Communes Le Grésivaudan et l'enfouissement des réseaux secs (énergie et télécom) gérée par le TE 38.

- (2) Les consultations sont en cours. Nous sommes encore en attente de la réponse de la région à nos demandes de subventions.
- (3) Ce montant correspond au reste à charge de la commune. TE38 subventionne la plus grosse partie du montant des travaux.
- (4) Cette enveloppe budgétaire annuelle permet de faire face aux mises aux normes ou aux améliorations énergétiques.
- (5) Les travaux de voirie englobent ceux de Chemin de Cognin et ceux de Chemin de Combe et Pré de Ronde. Une demande de réactualisation de la subvention assortie d'un nouveau devis a été déposée auprès du département. Le devis antérieur datait de 11 ans.
- (6) Une enveloppe budgétaire a été ouverte pour financer les futures études et travaux de l'opération « école - salle des fêtes ».
- (7) Divers : Concerne différentes prestations possibles : PLU, achat de terrains, analyse des besoins sociaux, réfections des bâtiments communaux...

Les subventions ont été demandées auprès de l'Etat (DETR), de la région AURA, du département et de la Communauté de communes pour 2022.

Seules les subventions officiellement attribuées sont inscrites au budget 2022.

## LA FISCALITÉ :

La municipalité a décidé de poursuivre son effort de baisse de la taxe foncière pour les propriétés bâties et non bâties.

Pour la TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties), le taux communal qui était de 21.78% en 2020 est passé à 18.87% en 2021, il passera à 18% en 2022.

Pour la TFPNB (taxe foncière sur les propriétés non bâties), le taux était de 61.57% en 2020 puis 56.81% en 2021. Il passera à 55.39% en 2022.

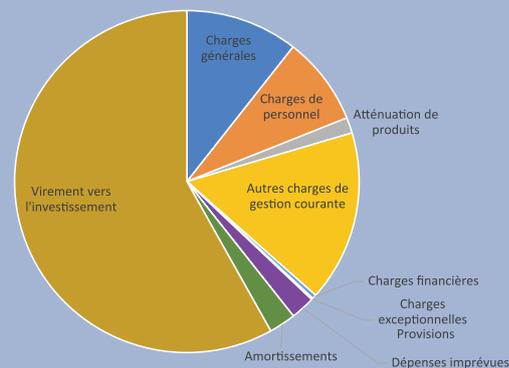
Néanmoins, le montant total de l'impôt dépend également d'autres facteurs et principalement la base d'imposition, définie par l'État, et susceptible de varier.

# BUDGET

## FONCTIONNEMENT DÉPENSES

Charges générales	143 655	10,6%
Charges de personnel	113 600	8,4%
Atténuation de produits	20 054	1,5%
Autres charges de gestion courante	219 688	16,2%
Charges financières	5 442	0,4%
Charges exceptionnelles	2 000	0,1%
Dépenses imprévues	31 000	2,3%
Provisions	0	0,0%
Amortissements	34 131	2,5%
Virement vers l'investissement	789 433	58,1%

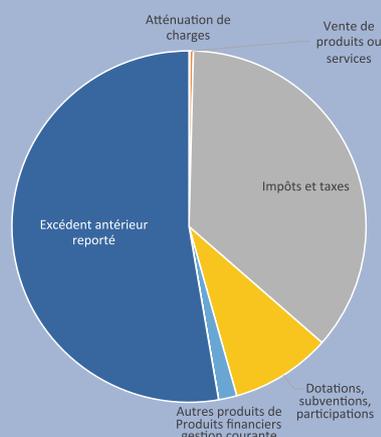
1 359 003



## FONCTIONNEMENT RECETTES

Atténuation de charges	1 200	0,1%
Vente de produits ou services	4 270	0,3%
Impôts et taxes	490 274	36,1%
Dotations, subventions, participations	124 683	9,2%
Autres produits de gestion courante	22 690	1,7%
Produits financiers	5	0,0%
Excédent antérieur reporté	715 881	52,7%

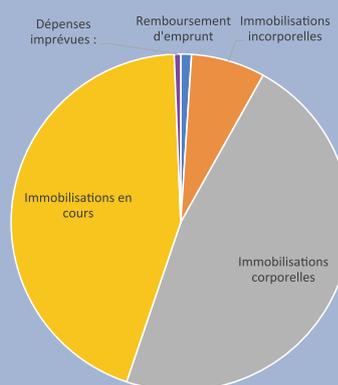
1 359 003



## INVESTISSEMENT DÉPENSES

Remboursement d'emprunt	11 697	1,0%
Immobilisations incorporelles	80 657	7,1%
Immobilisations corporelles	538 043	47,1%
Immobilisations en cours	505 111	44,2%
Dépenses imprévues	7 000	0,6%

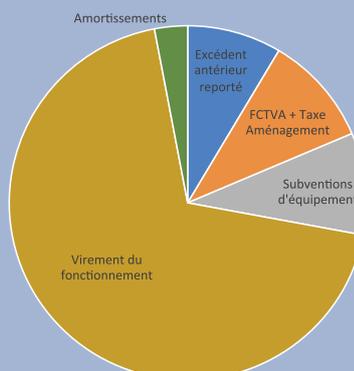
1 142 508



## INVESTISSEMENT RECETTES

Excédent antérieur reporté	97 584	8,5%
FCTVA + Taxe Aménagement	115 000	10,1%
Subventions d'équipement	106 360	9,3%
Virement du fonctionnement	789 433	69,1%
Amortissements	34 131	3,0%

1 142 508



# VIE SOCIALE

## RAPPEL :

### AIDE AUX ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES DES ENFANTS

Cette aide a pour objectif de favoriser l'accès aux activités sportives ou culturelles des enfants de la commune.

Le montant de l'aide est de 40€ pour les enfants de maternelle et primaire et de 50€ pour les enfants scolarisés en collège et lycée.

#### Conditions :

- être domicilié sur la commune.
- inscrire ses enfants à des activités sportives ou culturelles.
- avoir un quotient inférieur à 1250.

**Modalités :** Fournir en mairie en plus du formulaire de demande, un justificatif de domicile, une attestation d'inscription indiquant le montant total payé par l'organisateur de l'activité, et un RIB.

La demande doit être déposée avant le 30 novembre.

## ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Comme annoncé dans le précédent Buisseran, la municipalité conduit une analyse des besoins sociaux depuis le mois de mai 2022.

L'objectif de cette analyse est d'éclairer les élus sur les attentes de la population.

En effet notre village évolue, de nouveaux habitants s'installent ; ces changements actuels et futurs nous questionnent sur les projets que nous voulons conduire pendant ce mandat.

Sont-ils en rapport avec les préoccupations de la population, sont-ils suffisamment importants, sont-ils en adéquation avec l'accroissement de la population et les attentes associées?

Que souhaitons-nous pour l'avenir de notre village ?

Toutes ces interrogations que les élus se posent vous ont été soumises dans un questionnaire distribué en juin et juillet, et vous avez été 176 à retourner le questionnaire rempli.

Vos réponses vont faire l'objet d'une analyse qui

sera mise en relation avec l'évolution économique et démographique de notre commune.

Les résultats nous guideront dans le choix des décisions à prendre pour répondre aux besoins des habitants et contribuer à améliorer la qualité de vie dans notre village.

## ACCUEIL DE RÉFUGIÉS UKRAINIENS

Depuis le 15 avril, notre village a accueilli deux familles de réfugiés ukrainiens dans le cadre d'un hébergement d'urgence à titre gracieux.

Natalia et Lilia Pavlii ont été hébergées dans un logement communal de la cure vacant et remis en état par la municipalité. Leur durée de séjour ayant été fixée par décision du Conseil municipal à 6 mois, elles le libèrent à compter du 30 septembre.

Ara, Natalia et Irina Aslanian sont accueillis par la famille Carraro. Ils travaillent tous les trois dans l'entreprise Sibuet au Cheylas depuis leur arrivée.

La générosité des habitants du village et l'engagement de la municipalité ont permis de leur fournir le matériel nécessaire à leur installation ainsi que les fournitures de première nécessité.

Guyline Charton et Claire Chapon ont également dispensé des cours d'apprentissage de la langue française.



Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cet accueil.

## PRIME D'ENCOURAGEMENT AUX JEUNES DIPLÔMÉS

Nous félicitons :

**Mickaël Boenigen, Thalia Carron et Romain Mauss** à qui une prime d'encouragement de 150€ a été attribuée pour leur réussite au Bac Professionnel, au CAP et au Bac général et technologique .

Nous leur souhaitons la même réussite dans leur poursuite d'études ou leur entrée dans la vie active.

## VACANCES DE TOUSSAINT

La première semaine des vacances de Toussaint, la municipalité propose aux enfants de la Buisnière âgés de 8 à 13 ans deux activités encadrées par l'Association Profession Sport 38 : biathlon le matin et théâtre l'après midi.

Le temps du repas et la surveillance des enfants hors du temps d'activité est assurée par des adultes bénévoles, élus ou membres du Comité Social.

Ce programme d'animation pour nos enfants est nouveau dans notre commune, s'agissant d'un test, des activités pourront être à nouveau proposées pour les vacances d'hiver et de printemps s'il s'avère réussi.

## BIEN VIVRE ENSEMBLE – NOUS COMMETTONS TOUS DES INCIVILITÉS... OUI MAIS NOUS POUVONS TOUJOURS NOUS AMÉLIORER !

Parce que la sécurité, le maintien de notre environnement, les relations de voisinage apaisées ainsi que le respect des espaces dédiés aux usages collectifs relèvent d'un peu de bon sens, d'intelligence et de bonne éducation héritée de nos parents et transmise à nos enfants, voici un rappel des fondamentaux qui demandent parfois à être réveillés :

### VOUS AIMEZ VOTRE VILLAGE ?

#### PARTAGEONS NOS ESPACES PUBLICS

- Je traverse le village à vitesse réduite et sans bruit
- Je ne stationne ni sur les arrêts de bus, ni sur les endroits qui gênent la circulation, le passage des secours ou l'entretien des voiries ni sur les places réservées aux personnes handicapées. La route et ses bordures devant ma maison ou habitation collective sont sur l'espace public et ne m'appartiennent pas. La population augmente, la circulation aussi, je m'adapte et marche pour garer mon véhicule sur un emplacement plus approprié.

De même, les places dédiées à la mairie, au cimetière ne doivent pas être utilisées comme des parkings privés.

- Aux abords de l'école, je réduis encore davantage ma vitesse et me gare aux emplacements prévus.
- Je contribue à la sécurité des enfants.
- Je me gare sur les parkings situés en haut de la route avant d'accéder aux aires de jeux (terrain de foot, jardin public).

#### NOUS AVONS MIEUX À PARTAGER QUE LE BRUIT

Les nuisances sonores de jour comme de nuit sont des sources importantes de conflits entre voisins c'est pourquoi :

Je veille quotidiennement aux sons émis par mon foyer (télévision, radio, bricolage, installation de pompes, discussions nocturnes, tonte du jardin ...).

Horaires à respecter pour les particuliers :

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

- Je ne laisse pas mon chien aboyer sur mon balcon ou dans mon jardin

#### SA VERDURE, SES HAIES, SES ARBRES, SON ASPECT RURAL – AIDEZ-NOUS À L'ENTREtenir

- Je coupe ou élague à l'aplomb des limites de voies, les arbres, branches, racines qui empiètent sur le domaine public
- Je débrousaille mes terrains qui jouxtent les forêts ou les zones naturelles. Un contrôle est effectué par l'ONF
- Je ne brûle aucun déchet ni végétaux en plein air – Ceci est interdit par la loi

Je respecte les distances de plantation par rapport à mes voisins et veille à les entretenir

Hauteur de plantation	Distance minimum à respecter en limite de propriété
<= à 2 m	0.5 m
> à 2 m	2 m

Je supprime les eaux stagnantes sur ma terrasse, mon balcon, ma cour ou mon jardin. Chaque femelle moustique pond environ 200 œufs qui deviennent des larves à peine visibles qui vivent dans toutes sortes de récipients. Ces futurs moustiques nous adorent !!!

## AIDEZ-NOUS À LE MAINTENIR PROPRE

### Mes animaux de compagnie

Je ne laisse pas divaguer mon chien, je le tiens en laisse.

Je récupère les déjections de mon chien à l'aide d'un petit sac. Personne n'aime les voir se coller aux roues des poussettes ou à ses chaussures voire même les trouver devant son portail.

- J'évite de le promener aux abords ou sur des aires dédiées à nos enfants. Qui apprécierait que son petit s'assoie dans l'urine d'un chien ?

# ÉCONOMIE

## Les Entreprises de la Buissière

### AR'HOME & SENS ESTHÉTIQUE TRADITIONNELLE



Depuis toute jeune, Mélanie Prost aime prendre soin des autres.

Elle se dirige à l'adolescence vers une école d'esthétique et obtient un BTS d'esthétique, de

### Mes déchets

- Les agents d'entretien œuvrent pour maintenir la propreté, je respecte leur travail.
- Les espaces extérieurs sont précieux, je les respecte en utilisant les poubelles à proximité.
- Je trie mes déchets et les dépose dans les zones appropriées.
- Je maintiens ces zones propres après ma dépose.
- J'utilise les déchetteries pour déposer mes encombrants.

### Ses bassins en font aussi le charme

La commune compte de nombreux bassins. Seuls deux sont alimentés par de l'eau de source, les autres le sont par de l'eau potable et sont soumis à un compteur d'eau c'est ce qui a conduit à la décision de fermeture. Pour les bassins en service, je respecte les quelques règles d'utilisation :

- Je ne lave pas ma voiture sur la voie publique avec l'eau des bassins. J'utilise les stations de lavage des supermarchés.
- Je n'installe pas de pompe dans le bassin pour :
  - arroser mon jardin ; j'utilise des arrosoirs,
  - remplir ma piscine.
- Je n'utilise pas le bassin à d'autres fins que la prise modérée d'eau.

cosmétique et de vente.

Après avoir travaillé en salon, elle s'installe à son compte à Francin.

En 2010, dans le cadre de son activité, elle intervient auprès de personnes âgées et de personnes atteintes de cancer pour des soins d'esthétique.

Installée depuis 2016 à la Buissière, elle vous accueille pour des soins du visage, du corps, maquillage, manucure, pédicure, épilation et amincissement.

**Structure :** Auto-entreprise

**Coordonnées :** 699 route nationale 90. 38530 La Buissière

**Tél :** 06.32.05.31.08

**Mail :** melanie.reverberi@orange.fr

**Page facebook :** AR'HOME ET SENS

## SARL CARRON



Natif de la Buissière, Thierry Carron est issu d'une des plus anciennes familles du village.

A l'âge de 21 ans, il crée son entreprise de maçonnerie, travaux publics et rénovation.

A ces activités principales s'ajoutent également les constructions en pierre et le pavage de piscine.

Ses clients sont des particuliers, des entreprises ou des collectivités.

Thierry Carron déneige la commune depuis 1990 et à l'époque il fallait une journée entière pour déneiger tout le village compte tenu de l'importance des chutes de neige.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Son souhait pour le village : retrouver une circulation normale dans le village. Actuellement, les véhicules garés sur la chaussée sont une gêne importante au déplacement des engins et notamment lors du déneigement.

**Coordonnées** : 73 chemin du Boissieu 38530 La Buissière.

**Tél** : 06.09.55.25.83

**Mail** : sarl.carronthierry@orange.fr

**Site web** : maconnerie-carron.fr

## DEREZ EURL



Richard Derez a toujours eu la passion du BTP.

Après un CAP de maçon, il a travaillé chez Pretti au Touvet avant de créer son entreprise.

Natif de la Flachère, il souhaite développer son entreprise tout en travaillant dans les environs afin de limiter les déplacements.

Dans son entreprise à taille humaine, il privilégie les relations conviviales avec ses salariés mais aussi ses clients.

Ses activités principales : petite maçonnerie, travaux d'assainissement et d'aménagements extérieurs auxquels s'ajoutent également la démolition, le nettoyage de parcelles.

Il travaille pour les particuliers, les collectivités du secteur et les artisans en sous-traitance.

Pour l'avenir du village, il souhaite que l'arrivée de nouveaux habitants se passe dans un esprit de tolérance et de respect mutuel tout en préservant l'esprit campagne et village.

**Coordonnées** : 259 chemin de Cognin 38530 La Buissière

**Tél** : 06.11.99.00.41

**Mail** : eurlderezrichard@gmail.com

## SCIERIE MOSCA



Reprise en 2000 par Sébastien Mosca, l'entreprise de scierie repose sur trois salariés et sert une clientèle de professionnels (maçons, charpentiers, industriels) mais également des particuliers et des collectivités publiques.

Le souhait de Sébastien Mosca pour le développement du village : voir l'installation d'un commerce bar-alimentation et point de vente de boulangerie.

**Structure :** SARL

**Coordonnées :** 153 chemin de la papette 38530 La Buisnière

**Tél :** 04.76.97.61.95

**Mail :** scieriemosca@gmail.com

**Site web :** scieriemosca.fr

## LES CHARPENTES DU GRANIER



Créée en 1931, l'entreprise s'est transmise de père en fils sur 3 générations.

Philippe Durif a succédé à son père Gilbert qui tenait l'entreprise de son propre père. La transmission familiale

s'arrêtera avec Philippe puisqu'il n'y a pas de repreneur familial.

L'entreprise effectue des travaux de toiture complète neuve, charpente et couverture, des travaux de rénovation et de petites réparations, pose de velux...

Elle réalise également pour ENEDIS, les toitures des transformateurs.

Le souhait de Philippe Durif pour le développement du village : rester un village à taille humaine et limiter les nouvelles constructions.

**Structure :** SARL

**Coordonnées :** 22 chemin de Cognin 38530 La Buisnière

**Tél :** 04.76.97.60.85 ou 06.08.57.01.04

**Mail :** phdurif@free.fr

## STAR COM AUTO PIECES VENTE DE PIECES DETACHEES AUTOMOBILE



Créé en Août 2009, le magasin a connu un développement rapide en 5 ans puisqu'un deuxième magasin a été ouvert à Pontcharra en 2011 puis 4 franchises ont été ouvertes sur Annecy, Chambéry, Seynod et Albertville.

Dirigée par M.Chabbi Imao, l'entreprise est composée d'une trentaine de salariés pour tous ces magasins.

A la Buisnière, le magasin situé à côté de l'entrée de l'autoroute vous accueille du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

**Coordonnées :** 5 espace Emeraude 38530 La Buisnière

**Tél :** 04.76.75.10.21

**Mail :** azouz.38@hotmail.fr

**Site web :** starcomautopieces.com

## A LA FERME



Magasin de producteurs en vente directe, vous y trouverez des fruits et légumes, produits laitiers, viande, poissons, fromage, conserves, glaces, pain...

Les producteurs sont présents et vous accueillent du mercredi au vendredi de 9 h à 12h et de 15h à 19h.

Et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h

**Coordonnées :** route nationale 90 (à côté de l'entrée de l'autoroute) 38530 La Buissière

**Tel :** 04.76.71.99.67

**Site web :** magasin-de-producteurs.fr

## BATTERIES 38



En 1997, le siège de l'entreprise s'appelait Batteries 73.

Le magasin de la Buissière a ouvert il y a 11 ans et un autre magasin a été ouvert à Saint Martin d'Hères.

Dirigée par M.Bauquis, l'entreprise vend des batteries, des piles et des chargeurs.

Vous trouverez également, du matériel pour installation solaire, du matériel électro portatif, des batteries de PC,

de téléphones. L'entreprise reconditionne également des accus divers.

Horaire d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30

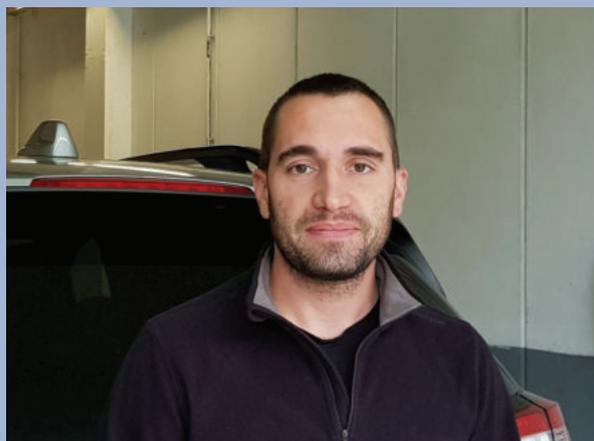
**Coordonnées :** Espace Emeraude, D1090, 38530 La Buissière

**Tel :** 04.76.99.20.02

**Mail :** pontcharra@batteries38.com

**Site web :** batteries38.com

## GARAGE DI MARINO PONTCHARRA



Vincent Di Marino a racheté le 1er avril 2022 le garage Gondrand automobile.

Sur 400 m<sup>2</sup> de garage, il répare mécanique et carrosserie toute marque, il vend également des véhicules neufs ou d'occasion ainsi que des pièces détachées.

Le garage est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

**Coordonnées :** Espace Emeraude, D1090 38530 La Buissière

**Tel :** 04.76.97.86.70

**Mail :** pontcharra.auto@gmail.com

**Site web :** dimarino.fr

## ENTREPRISE MANANG



L'entreprise a été créée en 2012 au Cheylas par Mathias Monier qui est le directeur actuel. Son activité principale BTP et génie civil (construction d'ouvrages d'art, ponts, barrages...) est complétée en 2017, par une activité métal qui lui permet d'intervenir sur des chantiers mixtes béton et métal.

Cette activité spécifique lui permet d'intervenir sur la France entière contrairement à l'activité béton qui est plutôt centralisée sur Rhône-Alpes.

En 2018, la société obtient la certification MASE, système de management visant à améliorer la sécurité au sein de l'entreprise.

Elle intègre la holding MNG GROUP créée en 2018.

En 2019, Manang déménage à la Buissière pour des locaux plus grands.

Pour ce qui est de son activité, Manang intervient pour le génie civil sur des barrages, prises d'eau, galeries, ouvrages d'art.

Pour l'activité métal, elle intervient sur des ouvrages d'arts, barrages, bâtiments conduite forcée, monuments historiques principalement via des assemblages par rivetage à chaud, du boulonnage haute résistance et du soudage soit pour de la réparation ou du renforcement de structure métallique.

Les besoins de l'entreprise concernent le déplacement des étudiants qui y travaillent : un bus à proximité de la zone leur permettrait d'accéder facilement à l'entreprise.

Par ailleurs, il manque un emplacement de recharge de véhicule électrique sur la zone ainsi qu'un ramassage du tri des déchets qui est actuellement géré par l'entreprise.

**Coordonnées** : 302 rue des Blaches 38530 La

Buissière

**Tél** : 04.76.75.47.30

**Mail** : [contact@manang.fr](mailto:contact@manang.fr)

**Site web** : [manang.fr](http://manang.fr)

## ONE UP



Fondée en 2019, l'entreprise a choisi de s'installer sur la ZA pour sa situation stratégique à la sortie de l'autoroute A41.

Elle s'y développe favorablement depuis, en s'adaptant à la conjoncture économique. Son dirigeant Cyril BENOIT a su saisir l'opportunité créée par l'épidémie de COVID.

A l'origine spécialisé dans la distribution à l'international de produits multimédia, il a créé la marque ONE PROTEC dans la protection individuelle.

Pour l'avenir, il envisage une extension à l'international de cette seconde branche et se diversifie en offrant un espace de 4 bureaux de coworking.

**Coordonnées** : 201 rue des Blaches

**Tél** : 04.58.98.01.03

**Mail** : [info@lupdistribution.com](mailto:info@lupdistribution.com)

**Site web** : [lupdistribution.com](http://lupdistribution.com)

## SIBRECSA

### Formation Compostage...

Le SIBRECSA met à disposition des habitants des composteurs individuels en bois ou plastique recyclé au prix de 15€

Il vous propose des sessions de sensibilisation / initiation au compostage. Le composteur est gratuit dans le cadre du suivi de cette formation.

Pour toutes informations, merci de contacter :

- par téléphone au 04.76.97.19.52. et demander Emeline,
- Par mail à [info@sibrecsa.fr](mailto:info@sibrecsa.fr)

Osez composter, c'est à votre portée...

## SIEEM

### Mise en place d'un accompagnement des enfants de classes élémentaires dans le transport scolaire

Le SIEEM interpellé à plusieurs reprises par les parents d'élèves sur des actes d'incivilités commis envers le chauffeur et les autres élèves par certains enfants, a pu mettre en place un accompagnement des enfants dans le bus scolaire. Une ATSEM est donc présente dans le bus du matin et du soir.

### Incivilités dans les cantines scolaires

Le personnel des cantines fait face depuis plusieurs mois à des incivilités pendant le temps de cantine : irrespect des enfants, comportement agressif vis à vis de camarades,

Il est rappelé que le règlement intérieur signé par chaque parent prévoit que des sanctions peuvent être prises à l'encontre des enfants allant de l'avertissement à l'exclusion temporaire de la cantine.

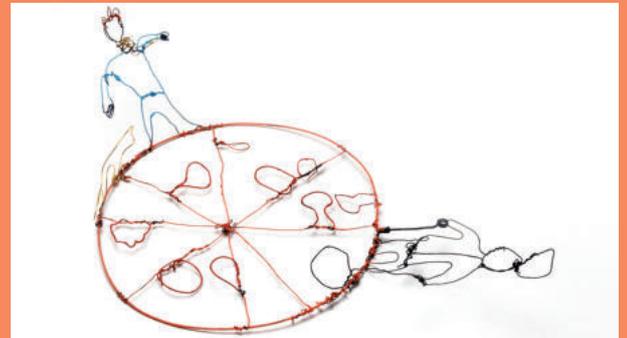
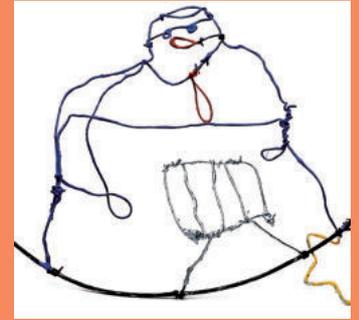
### Collectif arts plastiques en Grésivaudan

Dans le cadre des arts plastiques en Grésivaudan, un travail de sensibilisation auprès des enfants des écoles du SIEEM a été réalisé par deux artistes plasticiens habitants dans la communauté de communes et les enseignantes de Sainte-Marie d'Alloix et de La Flachère.

Les œuvres des enfants issus de ce travail pédagogique ont été présentées lors du vernissage qui a eu lieu le 10 juin au soir.

L'exposition voyagera par la suite dans les quatre communes.

## artsplastiques en Grésivaudan



L'équipe de réalisation de ce travail: Chantal Stephan-Baumgartner plasticienne, Jean Louis Bernard sculpteur, Gwenaëlle Lassaue, Alix La Russa, enseignantes à Sainte-Marie d'Alloix, Béatrice Bernard enseignante à La Flachère et Alexandre Baumgartner artiste plasticien

Le SIEEM salue et remercie Annick Rocheray-Faucon et Aline Rami qui nous quittent pour profiter d'une retraite bien méritée après de nombreuses années au service des enfants.

Paula Pereira Rodrigues et Julie Meurier les remplacent à La Flachère et Sainte Marie d'Alloix.

## RENTÉE SCOLAIRE 2022/2023

Les effectifs de cette rentrée sont stables puisque 187 enfants ont repris le chemin des écoles du groupement contre 185 lors de la rentrée 2021/2022.

C'est en petite section de maternelle que le nombre d'enfants a augmenté passant de 17 enfants en 2021 à 22 cette année.

Le nombre d'enfants de CMI étant trop important, 6 élèves ont été intégrés dans une classe à deux niveaux à la Buissière (CE1/CMI).

Changement de prestataire pour la cantine scolaire:

Le contrat annuel conclu avec API restauration n'a pas été renouvelé, la qualité des repas et du service n'étant plus conforme à nos attentes.

C'est l'entreprise Vacavant de La Motte Servolex qui assure depuis la rentrée les repas servis à nos enfants.

# ÇA S'EST PASSÉ À LA BUISSIÈRE

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2021 :

Le 11 novembre 1918, l'Allemagne et les Alliés signaient l'armistice mettant fin à la première guerre mondiale.



Photo DL

Depuis une loi du 28 février 2022, ce jour du souvenir commémore le sacrifice de tous les civils et militaires tombés pour la France et permet d'honorer ceux qui ont péri au cours d'opérations extérieures.

La municipalité et les associations d'anciens combattants se sont retrouvées pour cette commémoration.

## DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL :

Malheureusement, encore cette année pour des raisons sanitaires, nos anciens n'ont pas pu se retrouver pour partager un moment de fête lors d'un thé dansant.



Photo DL

La municipalité leur a toutefois remis un colis de Noël rempli de bons produits de La Ferme.

## PASSAGE DU PÈRE NOËL - 18 DÉCEMBRE 2021 :

Ce jour-là, le Père Noël s'est arrêté à La Buissière pour distribuer papillotes et promesses de cadeaux aux enfants émerveillés.



## SOIRÉE CONTES - 20 DÉCEMBRE 2021 :



Photo DL

Petits et grands ont été conviés à participer à une soirée contes au Buis'trop, animée par l'association « Contes à la clé ». Une belle soirée qui a rappelé aux plus âgés les moments de l'enfance et qui a emmené les plus jeunes dans les pays imaginaires.

## DÉCORATIONS ET BAPTÊME DES BASSINS :

Comme l'an dernier, les habitants des quartiers ont décoré avec beaucoup de goût et d'imagination les bassins du village. Depuis celui du Boissieu jusqu'au chemin de Cognin, nos bassins avaient revêtu un air de fête, comme pour chasser les brumes de l'hiver.

Après consultation des habitants, chaque bassin du village a reçu officiellement un nom.



Les « baptêmes » ont eu lieu le 26 décembre 2021 réunissant les habitants heureux de se retrouver autour d'un vin chaud.

## CARNAVAL DES ENFANTS - MARDI 1<sup>ER</sup> MARS 2022

Faisant suite au carnaval organisé par les enseignants à l'école, la municipalité et l'association La Licorne ont convié les enfants à participer à un goûter.

Pour l'occasion, les mamans, grands-mères, femmes du village ont confectionné bugnes, brioches, pains au chocolat pour la plus grande joie des petits et des grands.



Photo DL

Un beau moment de partage.

## JOURNÉE DE LA FEMME - 8 MARS - FORT BARRAUX

S'associant à la commission culture de Barraux, la municipalité et l'association La Licorne ont organisé, pour cette journée, la projection du Film « Terres de femmes, le souci de la terre ». En présence de Marie Ange Poyet, réalisatrice, et Claire Revel, apicultrice à Bellecombe, ce film a été l'occasion de mettre en valeur le rôle et la place des femmes dans l'agriculture.



## FOIRE DES BOURGEONS - 27 MARS 2022

Après deux ans d'absence, les Buisserans ont retrouvé, ce dimanche 27 mars, la traditionnelle Foire des Bourgeons.

Foire annuelle instaurée par le roi François 1er en juillet 1528, elle était une des plus importantes de la vallée avec celles de Goncelin et de Montbonnot.

C'est sous un soleil généreux que les habitants de la Buisserie et des communes avoisinantes se sont retrouvés pour fêter l'arrivée du printemps.

Depuis 5 h du matin, l'équipe des « bénévoles » de l'association la Licorne et les élus se sont mobilisés pour installer vide grenier, stands, buvette et divers jeux.



Photo DL

Autour de la buvette tenue par Richard Derez et ses « sorciers », les visiteurs ont pu déguster crêpes, gaufres, diots et saucisses ; ils ont également acheté pain, rissoles et tourtes auprès du stand de la Licorne.

De nombreux visiteurs se sont pressés au vide grenier et auprès des stands de nos producteurs et artisans locaux.



Photo DL

Le château glisse, la pêche aux canards, le manège et la piste de karting ont fait la joie des enfants.

La journée a été rythmée par les traditionnels jeux de lancer de bottes de paille et le tir à la corde auxquels ont participé les plus « costauds » des grands et des jeunes.

Sur le tatami se sont livrés des combats acharnés de sumo. Les boîtes du chamboule tout ont eu quelques difficultés à résister aux assauts de tous.



Photo DL

En résumé une belle journée de printemps, organisée et animée par une équipe de bénévoles et d'élus très impliquée.

Un grand merci à Chantal, André, Martine, Laurent, Michel, Serge, Alain, Sophie, Nicolas, Patricia, Catherine, Brigitte, Denise, Sébastien, Virginie, Franckie, Stéphane, Michèle, Aurélie et les autres pour leur aide précieuse, ainsi que Richard Derez et son équipe qui ont bénévolement tenu la buvette toute la journée.

## COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE - 8 MAI 2022

Les élus et les habitants se sont rassemblés autour des représentants des associations des anciens combattants pour célébrer l'armistice signé le 8 mai 45 marquant la capitulation de l'Allemagne nazie.

A cette occasion, Madame Agnès Dupon, maire, a rappelé que la guerre était présente aux portes de l'Europe et que le village y était particulièrement sensibilisé puisqu'il a accueilli deux familles d'Ukraine qui ont fui l'horreur des combats.

Elle a remercié les habitants du village qui se mobilisent pour leur offrir un cadre sécurisant où ils peuvent se reconstruire.

## FÊTES DES MÈRES - 28 MAI 2022 :

Ce samedi, les mères étaient à l'honneur à la Buisnière.



Photo DL

Autour d'un apéritif préparé par les élus, elles ont reçu une plante fleurie.

## SOIRÉE ASTRONOMIE - 2 JUILLET 2022 :



Après plusieurs annulations du fait de la météo, la soirée d'observation des étoiles a pu enfin avoir lieu sur le terrain de foot.

Animée par le club d'astronomie des Monts de Chambéry, elle a réuni les amateurs sous un beau ciel étoilé.

Une belle soirée pour observer et découvrir notre univers.

## REPAS DES ANCIENS ET BAL POPULAIRE - 15 JUILLET 2022

Après deux années d'annulation du repas de Noël du fait de la COVID 19, l'accalmie dans l'épidémie nous a permis de réunir nos anciens autour d'un repas champêtre.



Photo DL

Après avoir dégusté un cochon de lait grillé, la soirée s'est prolongée par un bal populaire animé par l'orchestre de Jacky Guilloux et Sandrine.

Une belle soirée gastronomique et festive.

## FÊTE DU VILLAGE - 3 SEPTEMBRE 2022 :

Après une annulation pour cause d'alerte aux orages en juin, le village a fait la fête autour de ses associations.

Loisirs et Sports, l'école de musique « Musique sur mesure », Balade autour du livre et Les Théâtr'oux

étaient présents pour parler de leurs activités et prendre les inscriptions.

A partir de 15h, parents et enfants se sont retrouvés autour de jeux sur le terrain de foot.

Puis la musique a pris le relais avec le groupe les Zephad, musique pop et rock.

Mademoiselle Faustine et son guitariste, de sa voix à la fois douce et puissante nous a emmenés dans un tourbillon de nostalgie avec un programme de jazz, blues et bossa nova, une belle soirée soleil et bonne humeur étant de la partie.

## SOIRÉE GLACIOLOGIE - 24 SEPTEMBRE 2022



C'est devant un public hélas restreint que Hugo Mansoux glaciologue est venu nous présenter son film sur les glaciers de Savoie et nous parler de l'évolution inquiétante de ces merveilles de la nature. Réserve d'eau douce importante et primordiale pour notre alimentation, ces derniers subissent fortement le changement climatique et certains seront appelés à disparaître dans les prochaines décennies.

Précédé d'un quizz auquel les spectateurs ont brillamment participé, le film a été suivi d'un débat. Dégustation d'esquimaux et échanges ont également ponctué une belle soirée.

## ÇA JOUE À LA BUISSIÈRE

Dans le cadre du Festival de spectacles vivants, le théâtre s'est arrêté à la Buisnière le dimanche 16 octobre.

La compagnie My Haut a démarré par du théâtre d'improvisation à partir des informations glanées dans le public.

Un goûter a été offert aux enfants présents.

Puis la compagnie La Dent Drôle a présenté un spectacle clownesque qui a réjoui petits et grands.



## CALENDRIER DES PROCHAINES MANIFESTATIONS :

Vendredi 11 novembre	Commémoration	A 11h devant le monument aux morts
Samedi 17 décembre	Passage du Père Noël et distribution de papillotes	A partir de 15h au Boissieu puis arrêt dans le village en partant du bas des Granges
Mardi 20 décembre	Soirée contes au Buisstrop	De 18h à 20h
Jeudi 22 décembre	Inauguration et pose des plaques sur les bassins	De 15h à 18h
Janvier 2023	Vœux de la maire	
26 mars 2023	Foire des Bourgeons	

# NOS ASSOCIATIONS NOUS PARLENT DE LEURS ANIMATIONS

## BALADE AUTOUR DU LIVRE

L'association « **Balade autour du livre** » revient enchanter le village avec de nombreux rendez-vous pour tous les publics. Après deux années un peu ternes à cause de la Covid, des envies festives ont germé au cœur des membres de l'association, qui ont concocté un programme alléchant.

- **Vendredi 4 mars**, à la salle Buisstrop, a eu lieu la soirée « **Pleins feux sur le Polar** », avec la contribution d'un animateur littéraire, **Thierry Caquais**. Devant un parterre plein, l'animateur a parcouru l'histoire de ce genre très apprécié, à l'aide d'un diaporama et d'un quiz. Une soirée interactive et récréative qui a conquis le public présent.



- **Samedi 7 mai** après-midi, à la salle Buisstrop, a eu lieu une animation « **Les contes du printemps** ». Des contes-spectacles, interprétés par 2 intervenantes autour de la nature et des animaux ont divertifié une vingtaine d'enfants ravis d'être là. Un petit goûter leur a ensuite été distribué.



- **Lundi 9 mai**, la classe de CE1 de l'école de La Buisnière a reçu une autrice-illustratrice, **Clémentine Sourdis**, pour un atelier autour de la création d'un album. C'est une chance unique pour les élèves de rencontrer un auteur, de connaître son univers et de participer à une œuvre collective.



- **Lundi 4 juillet 19h00**, salle Buisstrop, une soirée « **Pizz'Animations** » : pour accueillir l'été dans la convivialité et le plaisir de vivre ensemble. En partenariat avec le camion l'Emile Pizza, une soirée pizza/jeux de société a été organisée.



■ **Dimanche 11 septembre** : Journée Balade autour du Livre « 20<sup>ème</sup> anniversaire ». Cette journée festive s'est déroulée sous un beau soleil. Une vingtaine d'auteurs régionaux accueillait leurs lecteurs en plein air près de la salle des fêtes. Des jeux et un mur d'escalade ont fait la joie des petits et des grands. Le groupe Cocktail de Zik a animé les rues et les stands tandis que la troupe « Les Colporteurs de rêves » donnait un spectacle dans la cour de l'école. La restauration était assurée par Saran Foo'd Crêpes et Curry Veda.



Résultat du 20<sup>ème</sup> concours de nouvelles 2022... La créativité et l'originalité ont été au rendez-vous !

Nous avons reçu 32 nouvelles dans la catégorie « Adultes », 7 dans la catégorie « Adolescents » et 3 nouvelles « Enfants ».



La remise des prix a eu lieu le dimanche 11 septembre lors de La Balade autour du livre, en présence des lauréats.



Une lecture des nouvelles primées a eu lieu en début d'après-midi au Buiss'trop.

Cette année, Balade autour du livre a fait éditer un recueil de 27 nouvelles écrites par les autrices et les auteurs du concours.

Ces recueils sont en vente à la librairie Bel'Ysère à Pontcharra.

Retrouvez les nouvelles sur le site : <https://sites.google.com/site/baladeautourdulivre>

L'association remercie la mairie pour le prêt de la salle des fêtes et du Buiss'trop, ce qui lui permet de programmer des animations pour tous les villageois, et salue également les bénévoles dont l'engagement donne du sens au mot fête et partenariat et sans qui, rien ne serait possible.

## A VENIR ...

### Théâtre :

La troupe Les Théâtr'eux » présentera sa nouvelle pièce à la salle des fêtes.

**Les Théâtr'eux**  
La Buissière  
Présentent en 2022

*Il était un petit navire*

Jean-Pierre Martinez

Salle d'animation Roger Pin

Samedi 19 novembre à 20h30  
Dimanche 20 novembre à 16h00

Vendredi 25 novembre à 20h30  
Samedi 26 novembre à 20h30

isère  
La GRÉSIVALDIAN  
Logo of the town of Buissières

## LOISIRS ET SPORTS :

Il reste des places sur les cours suivant :

- Eveil Gym (16h30-17h45)
- Cuisses Abdos Fessiers (lundi soir)
- Pilates (mercredi soir)
- Marche Nordique (jeudi soir)

- Danse (jeudi soir)
- Multi sports (vendredi)

Pour 2023 :

Des activités pour Pâques et un tournoi de Pétanque sont prévus.



## SAISON 2022-2023

### EVEIL GYMNASTIQUE

Salle des fêtes de La Buissière  
A partir de 3 ans : Lundi 16h30-17h45 (prise en charge possible par l'animatrice à la descente du bus ou à la sortie de l'école de la Buissière)  
A partir de 6 ans : Lundi 17h45-18h45

### Cuisses Abdos Fessier

Salle des fêtes de La Buissière  
Ado/Adultes  
Lundi : 19h-20h

### CARDIO - TRAINING

Ado/Adultes  
Salle des fêtes de La Buissière  
Mardi : 19h-20h

### COUTURE

Salle de la mairie  
Jeudi : 9h-11h30

### PILATES

Ado/Adultes  
Salle des fêtes de La Buissière  
Mercredi : 10h15-11h15 et 18h-19h (confirmés) 19h-20h

**NOUVEAU**

### Marche Nordique

Ado/adultes  
Départ Salle des fêtes de La Buissière  
Jeudi : 18h30-19h30 / Vendredi 10h-11h

**NOUVEAU**

### MULTI-SPORTS

Du jeu de ballon collectif, au jeu de raquette, en passant par du tir à l'arc ou du roller, il y en aura pour tous les goûts, venez essayer et choisir ce que vous préférez !!

Salle des fêtes de La Buissière  
6/9 ans : Vendredi 16h30-17h45 (prise en charge possible par l'animateur à la sortie de l'école de la Buissière)  
10/13 ans : Vendredi 17h45-19h

### DANSE MODERN'JAZZ

Salle des fêtes de La Buissière  
A partir de 6 ans : jeudi à partir de 17h  
Ado/adultes : jeudi 20-21h

### INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

par mail : [contact.loisirssetsports@gmail.com](mailto:contact.loisirssetsports@gmail.com)  
ou en remplissant le formulaire : <https://forms.gle/STtyh2YR9Yq6wqYr5>  
ou lors de la permanence à la mairie de La Buissière le **vendredi 2 septembre de 16h30 à 19h30.**

**REPRISE DES ACTIVITES à partir du lundi 12 septembre (jeudi 8 septembre pour la couture)** sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions au **3 octobre.**

Pour toutes les activités, les groupes seront constitués par les intervenants en fonction des effectifs.

**Essais gratuits** possible en juin (sur activités déjà en place) et septembre.

**ADHESION** : 15€ (annuelle et familiale)

#### COTISATIONS

Les cotisations pour chaque activité sont à régler à l'inscription.

Tarifs : La Buissière : 135€/an

Autres communes : 150€/an

Le règlement des cotisations se fait en 3 fois (1 règlement pour l'adhésion+ 1 trimestre + 2 chèques pour les trimestres restants). Les chèques « JEUNES ISERE » adhésion culturelle ou sport sont acceptés.

**CERTIFICATS MEDICAUX** obligatoires pour toutes les activités sportives.

# INFORMATIONS

## PERMANENCE ARCHITECTE CONSEIL PONTCHARRA

Un architecte conseil tient une permanence gratuite à la Maison des Services 38 rue de la Ganterie (information, conseil en matière de construction, de restauration, d'urbanisme).

Ces permanences se tiennent uniquement sur rendez-vous,

Pour cela contacter le service d'urbanisme au 04.76.97.92.70  
ou [urbanisme@pontcharra.fr](mailto:urbanisme@pontcharra.fr)

### HORAIRES MAIRIE

**Le secrétariat de mairie est ouvert :**

**Les lundi et vendredi  
de 9h à 12h**

**Les mardi et jeudi  
de 15h à 17h30**

**Le secrétariat est fermé le mercredi**

**Contact mairie par téléphone  
aux heures d'ouverture**

**04.76.97.32.13**

**ou par mail**

**[contact@mairie-la-buissiere.fr](mailto:contact@mairie-la-buissiere.fr)**

### HORAIRES DÉCHETTERIES

**Pontcharra Z.I. de Pré Brun**

Tous les jours du lundi au samedi  
8h-12h et 15h-18h

**Le Cheylas La Rolande**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi  
8h-12h et 14h-18h

**Le Touvet**

De 8h30 à 17h45  
tous les jours sauf jours fériés

## HORAIRES PISCINE INTERCOMMUNALE DE PONTCHARRA

696 Avenue de la gare

### Horaires période scolaire

Lundi : 12h à 14h et 17h00 à 20h30

Mardi : 12h à 14h et 16h à 20h30

Mercredi : 9h45 à 19h30

Jeudi : 12h à 14h et 16h à 19h45

Vendredi : 7h à 8h45 - 12h à 14h - 16h à 18h45

Samedi : 9h à 17h

*(de 9h à 10h30 jardin aquatique, pas de ligne d'eau dédiée à la nage)*

Dimanche : 8h30 à 13h

### Horaires petites vacances scolaires

Lundi : 12h à 19h

Mardi : 12h à 19h

Mercredi : 12h à 19h

Jeudi : 12h à 19h

Vendredi : 12h à 19h

Samedi : 9h à 17h

Dimanche : 8h30 à 13h